

Conseil municipal du 2 octobre 2015

Présent : Pernot JP, Jacquot JC, Brizet D, Pernot P, Chopard D, Moine B, Guyon C, Guichardon J

Excusé : Passeron P, Caton F, Page T

Secrétaire de séance : Chopard D

Ouverture de la séance 18h35

Entretien de l'église

Pour cause de santé, Evelyne Lonjeret fait savoir qu'elle ne pourra et ne souhaite plus faire le ménage de l'église après les différentes cérémonies. M Maire propose que l'agent technique prenne le relais en attendant de bonnes volontés.

Achat de matériel

Le congélateur qui se situait dans la cave de la salle des fêtes ne fonctionne plus. Il servait pour le stockage des glaces et autres produits lors des différentes manifestations utilisant la salle. Il est fait la proposition d'en acheter un nouveau pour un montant estimé à environ 200€.

De plus à l'école avec le changement de niveau (petite section, moyenne section de maternelle) et une orientation vers plus de travaux manuels, le besoin d'investir dans une machine à laver séchante se fait ressentir. Il est fait la proposition d'en acheter une pour un montant estimé à environ 500€.

Le conseil municipal accepte que M Maire fasse réaliser ses deux investissements.

Vente de l'ancienne remorque

Suite à l'acquisition d'une nouvelle remorque, il est décidé de vendre l'ancienne. Pour ce faire un appel à candidature, réservé au habitant de La Frette, se fera dans les jours à venir. Chacun pouvant déposer sa candidature, la remorque sera ensuite attribuée par tirage au sort. Le montant de la remorque est estimé à 100€.

Elections régionales

Tableau pour la tenue du bureau de vote

| Heure | 6 décembre | 13 décembre |
|-----------|--------------|-------------|
| 8H – 13H | Pernot JP | Passeron P |
| | Guichardon J | Chopard D |
| | Guyon C | Brizet D |
| 13H – 18H | Moine B | Page Th |
| | Pernot P | Pernot P |
| | Jacquot JC | Caton F |

Communauté de commune

La communauté de commune Saône, Seille, Sâne compte actuellement 34 délégués soit 5 de trop par rapport aux préconisations de l'état. Il est demandé au conseil municipal de se prononcer entre deux propositions :

Une proposition dite local qui voit 5 communes (Ormes, Montpont, Batange, Rancy, La Genete) perdre un délégué.

Une proposition dite de droit commun qui est plus complexe car on renforce le nombre de délégué des grosses communes (Cuysérie, Romenay, Simandre) avant de passer l'ensemble des plus petites communes à un délégué.

Le conseil municipal prend position à l'unanimité pour la première solution qui semble plus équitable pour la représentation de l'ensemble du territoire.

Actuellement la taille de notre comcom ne correspond pas à la taille critique que souhaite l'état, ce dernier souhaitant des comcoms de plus de 15 000 hab. Dans ce contexte le rapprochement avec une autre comcom est nécessaire.

Le rapprochement avec l'intercommunalité « des portes de Bresse » (Saint germain du plain...) est à l'étude. Monsieur le préfet doit faire une proposition dans les semaines à venir.

Site Internet

M Jacquot JC et Mr Pernot P ont pris contact avec l'administrateur de la plateforme e-bourgogne pour connaître les modalités d'adhésion. Cette plateforme permet de créer un site officiel pour la commune mais également elle propose des services de mise en ligne des documents officiels tel que : extrait de naissance...

Ce service a un coup annuel de 260€.

Le conseil municipal entérine l'adhésion et désigne M. Jacquot JC et M Pernot Ph comme référent.

Syndicat des eaux

Suite à une réunion du syndicat des eaux, il a été décidé une augmentation de 2% du prix de l'eau.

Lors du coup de vent du mois de septembre un arbre est tombé sur la ligne électrique alimentant les pompes de puisage ce qui explique les variations de débit que certains consommateurs ont pu constater et les SMS envoyés pour limiter la consommation.

Divers

- réunion APE (association des parents d'élève) elle signale qu'elle peut participer au financement d'une partie des NAP en finançant l'achat de matériels de bricolage...
- adhésion à la ludothèque de Tournus pour éviter l'achat de jeux et ainsi permettre un renouvellement et une découverte de nouvelles activités pour les enfants de l'école.
- Actuellement la procédure de reprise de concessions en état d'abandon au cimetière est en phase finale (après 3 ans). Elle devrait arrivée à terme en début d'année 2016.
- Une demande pour changer d'emplacement le panneau indiquant l'activité de la menuiserie Eric Page se situant au croisement dans le bourg nous est parvenue. Le conseil municipal ne s'oppose pas à ce changement et rappelle que lors de la dénomination des rues un travail sur la signalétique des activités professionnelles sera également conduit.

La séance a été levée par monsieur le maire à 20h55.